



**SAINT-CERGUES**  
**COMPTE-RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2015**

**PRESENTS :** Mmes M. G. DOUBLET - D. COTTET - R. BOSSON - M. BRIFFAUD - J-M. PEUTET - P. BURNIER - C. SCHNEIDER - J. CREDOZ - M.C. BALSAT - E. FEVRIER - J.M. COMBETTE - G. LYONNET - F. MOUCHET -- B. DONSIMONI - A. BARATAY - M. WIRTH - C. MOUCHET- K. AILLAUD - F. SOUFFLET

**ABSENTS:** G. LEONE DE MAGISTRIS - S. BONNARD

**PROCURATIONS :** B. SOFI à D. COTTET - A. ZAMENGO à G. DOUBLET

Assiste : Madame Christiane ARMAND

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 19 h 00.

**1°) Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2015 :**

Le conseil municipal approuve ce compte-rendu.

**2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :**  
Madame Catherine MOUCHET

**3°) Information, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :**  
sans information

**4°) Délégation de signature à M. le Maire :** néant

**5°) Arrêt du projet de la révision N°3 du P.L.U. :** Monsieur le Maire présente les différentes étapes de la révision n°3 du PLU :

- Prescription de la révision générale N°3 du PLU lors du Conseil Municipal du 05 mars 2012.
- Réunion avec le Cabinet « Espaces et Mutation » depuis le 15 octobre 2012 avec invitation de tous les membres du PLU le 20 janvier 2014.
- 1<sup>ère</sup> réunion publique le 04 avril 2013 pour présentation de la synthèse du PADD après présentation au Conseil Municipal.
- 2<sup>ème</sup> réunion publique le 25 novembre 2013 pour présentation de la synthèse du PADD, le Conseil Municipal l'ayant vu le 18/11/2013.
- 3<sup>ème</sup> réunion publique le 27 août 2015 pour présentation des principales dispositions du projet.
- A partir de mars 2014, diverses réunions ont lieu uniquement avec les Conseillers Municipaux ensuite présentation du projet avant arrêt avec les Personnes Publiques Associées le 06 juillet 2015.
- La concertation a eu lieu pendant toute la durée de l'élaboration du projet : l'information a eu lieu dans tous les « points sur », les cahiers de Saint-Cergues dans les bulletins municipaux, sur le site internet de la commune, par voie de presse, affichage en mairie, panneau lumineux. 3 bulletins pour chacune des réunions publiques ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres (en porte à porte) par les Conseillers Municipaux.
- Suite à la 3<sup>ème</sup> réunion publique, tous les documents formant le projet ont été mis à disposition du public en Mairie pendant les heures d'ouverture de la mairie du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2015 (85 personnes ont été dénombrées).
- Pendant toute la période de travail sur le PLU, plusieurs réunions ont été organisées avec l'ensemble du Conseil Municipal pour définir des choix ou acter des documents. Tous les documents à caractère réglementaire (zonages, règlement, O.A.P.) ainsi que le PADD et le rapport de présentation ont été systématiquement envoyé par mail à tous les Conseillers Municipaux.
- Débat sur le PADD au Conseil Municipal du 28 mai 2015.

- Avant arrêt du PLU de ce soir :

Depuis le 28 septembre 2015, tous les Conseillers municipaux ont pu consulter les documents constituant le contenu du dossier du PLU, à savoir :

- Le rapport de présentation
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Le règlement et les documents graphiques
- Les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Les annexes

Depuis le lundi 28 septembre 2015.

Les Conseillers Municipaux ont été informés de la mise à disposition de ces documents au Conseil Municipal dans sa séance du jeudi 24 septembre 2015.

A partir de l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal de ce soir, une consultation des Personnes Publiques Associées est prévue pour une durée de 3 mois, puis l'enquête publique débutera en 2016, rapport du Commissaire Enquêteur, analyse des avis des PPA et du rapport du Commissaire Enquêteur, puis validation des modifications et enfin l'approbation de la révision générale n°3 par le Conseil Municipal vers la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016 : Au vu de tous ces éléments, le Conseil Municipal arrête le projet du PLU 19 voix sur 21.

**6°) Approbation de la modification N°4 du P.L.U.** : Monsieur le Maire présente le dossier de modification n°4 du PLU qui porte sur des parcelles situées dans le zone des Vouards et de la Pièce :

Concernant la Zone des Vouards : modification du plan de zonage et orientation d'aménagement de la zone AUxh2 qui a fait l'objet d'un permis d'aménager.

Concernant la Zone de la Pièce : modification de la zone d'accès à la zone du fait de la réalisation de la nouvelle voie (prolongement du chemin de la Fondue) permettant ainsi l'accès directement depuis la RD 1206 en évitant la zone du Bourgeau.

Le Conseil Municipal entérine cette modification n°4 avec une abstention.

**7°) Porter à connaissance au Conseil Municipal** : Congrès départemental des Maires des 6 et 7 novembre 2015 à LA ROCHE SUR FORON.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **jeudi 05 novembre 2015 à 20 heures**

La séance est levée à 20 heures 00.

La secrétaire de séance,

Catherine MOUCHET

